

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

|                                             |              |                              |
|---------------------------------------------|--------------|------------------------------|
| <b>Date de convocation :</b>                | 7 avril 2014 | <b>Nombre de conseillers</b> |
| <b>Date d'affichage de la convocation :</b> | 7 avril 2014 | <b>communautaires</b>        |
|                                             |              | En exercice: <b>51</b>       |
|                                             |              | Présents : <b>51</b>         |
|                                             |              | Votants : <b>51</b>          |

**Séance du 14 avril 2014**

Le conseil communautaire s'est réuni en séance ordinaire le quatorze avril deux mille quatorze à dix neuf heures, dans les salons de l'hôtel de ville à Joigny, sous la présidence de M. Nicolas SORET

**ETAIENT PRESENTS :**

M. Claude GRUET, Mme Régine PASQUIER, M. Michel DEFRANCE, M. Laurent RIOTTE, Mme Catherine DECUYPER, M. Patrick LEMAISTRE, M. Yannick VILLAIN, Mme Marie-Hélène GOUEDARD, M. Serge BLOUET, Mme Fabienne SCALABRIN-GUILLOTEAU, M. Rémi BICHEBOIS, M. Christian ROTILIO, M. Jean-Pierre ROUSSEAU, M. Claude PERREAU, M. Patrice CHASSERY, M. Gérard VERGNAUD, M. Bernard MORAINÉ, Mme Frédérique COLAS, Mme Laurence MARCHAND, M. Jean-Yves MESNY, Mme Bernadette MONNIER, M. Richard ZEIGER, Mme Monique PAUTRÉ, M. Mohammed BELKAID, Mme Sylvie CHEVALLIER, M. Yann CHANDIVERT, Mme Isabelle MICHAUD, M. Benoît HERR, Mme Christine DEVILLECHABROLLE, M. Jean PARMENTIER, M. François JACQUET, M. Jacques COURTAT, Mme Emilie LAFORGE, Mme Corinne BALLANTIER, M. Laurent CHAT, Mme Eliette ITALIANO, M. Lionel BOUTIN, M. Jean-Pierre BAUSSART, M. Guy BOURRAS, Mme Sylvie BLANC, M. Alain PETER, Mme Laure FARO, M. Bernard DUGOURGEOT, M. Daniel FROTTIER, Mme Catherine PICHON, M. Pierre MATHEY, M. Didier MIGNON, M. Gilles-Maxime POIBLANC, M. Bruno JAN, Mme Monique MERCIER

**SECRETAIRE DE SEANCE :** Mme Frédérique COLAS

**Objet : délégations d'attributions au bureau**

**OBJET : délégations d'attributions au bureau**

Vu l'article L 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit la possibilité pour le conseil communautaire de déléguer au Bureau une partie de ses attributions, à l'exception de certaines matières précisément définies.

**Considérant** que la mise en place d'une telle délégation doit permettre d'apporter d'avantage de souplesse au fonctionnement de la Communauté de Communes.

**Considérant** que le conseil communautaire donne délégation au Bureau pour la durée du mandat,

**Le conseil communautaire,**  
**Après en avoir délibéré,**  
**A l'unanimité,**

**DELEGUE** au bureau les attributions suivantes :

- Passer les contrats d'assurances
- Procéder à l'ouverture d'une ligne de trésorerie ne dépassant pas 300 000 €
- Passer convention avec les communes qui n'adhèrent pas à la CCJ
- Assurer la gestion du personnel communautaire, c'est-à-dire créer les postes et gérer le tableau des effectifs
- Accepter les dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions, ni de charges.



Pour copie conforme,  
Le Président,  
Nicolas SORET



Date de réception  
par la Préfecture : 25/04/14  
date de publication : 25/04/14